

CHARTE ATELIER DE STYLISME

Les étudiants et les enseignants s'engagent à :

#1 Privilégier le **travail collectif**, la **mise en commun des ressources** (matérielles et immatérielles). Développer **l'esprit de collaboration**, de solidarité, de partage et d'entraide. Encourager **l'intelligence collective**.

#2 Être **curieux, passionnés et déterminés**. S'investir, faire preuve d'engagement et de travail.

#3 Créer du **lien avec les acteurs du milieu engagé** dans la mode durable via des échanges d'expériences, des participations aux événements organisés, des collaborations, des stages, etc.
Privilégier les **lieux de stages** avec une approche **éco-responsable**.

#4 S'ouvrir à la **culture, l'esthétique et la technique** d'aujourd'hui et d'hier, avec l'accent mis sur les aspects durables.
Pérenniser et valoriser les **savoir-faire**. Mettre en avant **l'artisanat** et les **techniques traditionnelles** au service de la **contemporanéité**.

#5 Penser leurs projets de la conception à la réalisation en **respectant l'humain et l'environnement**, et en faisant preuve de **transparence et solidarité**.

#6 Vouloir être **acteurs de changement**. Repenser la mode d'aujourd'hui et inventer la mode de demain.

#7 Développer **leur identité, leur personnalité créative** et oser affirmer **leur singularité et leurs opinions**.

#8 Penser en termes d'économie circulaire et de développement durable. Se soucier en permanence des **enjeux humains et écologiques**. Utiliser des **matières écologiques et éthiques**, éviter le gaspillage, réutiliser les chutes et privilégier le recyclage autant que possible.
S'engager à **respecter les ressources communes** (matériel et outils) mises à disposition.